



La lettre de l'UFR

N°32

Octobre 2024



Secrétaire général
de l'UFR

Sommaire :

P 1 : Edito

P 2 : Pas de +
pour les pensions

P 2 : Fusillés de
Chateaubriand

P 3 :
Argumentaire PLF
et PLFSS

P 5 :
Revendications
des retraités

P 6 : Le droit à un
logement digne

P 7 : Les retraités
du Niortais

P 8 : Conférence
CFR AURA

P 9 : AG des
retraité.es de

Les retraité.es, les nouveaux riches !!!

Alors que le déficit public pourrait dépasser les 6% du Produit intérieur brut (PIB), les regards des libéraux se tournent vers les retraité.es accusé.es de bénéficier d'un niveau de vie supérieur à celui des actif.ves.

Cette affirmation mensongère est largement véhiculée par une certaine catégorie de médias !

C'est vite oublier que selon l'INSEE, la pauvreté touchait 10,6% des personnes âgées de 65 à 74 ans en 2022 contre 7,5% en 2017. Cette pauvreté concerne 18,8% des personnes retraitées vivants seules.

De plus, deux millions de séniors vivent sous le seuil de pauvreté en France. Leurs ressources mensuelles sont égales à 60% du niveau médian, qui est de 1.216 euros par mois pour une personne seule et de 1.824 euros pour un couple.

Après avoir payé le loyer, les factures d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone, la mutuelle, les assurances... le reste à vivre d'un nombre de plus en plus de retraité.es est tellement faible qu'elles et ils sont obligé.es de taper à la porte des associations caritatives pour pouvoir se nourrir et s'habiller.

Vous avez dit, les retraité.es, les nouveaux riches !!!

C'est dans ce contexte qu'intervient la décision du Premier ministre de ne pas revaloriser au 1er janvier 2025 le montant des retraites de bases, comme le code de la sécurité sociale l'y oblige.

Soulignons que les retraites complémentaires s'alignent sur ce report

Le gouvernement reporterait cette revalorisation au 1er juillet 2025. Pour autant, rien n'est sûr ! Le gouvernement espère vivement que d'ici là l'inflation diminue, ce qui lui permettrait de décider d'une revalorisation moins importante que ce qu'elle aurait été en janvier 2025. Avec ce gouvernement, comme les précédents, le cynisme est érigé en mode de gouvernance.

Cette mesure ne fera qu'aggraver le pouvoir d'achat des retraité.es qui n'auront aucune revalorisation pendant 18 mois, alors que dans le même temps, une augmentation des cotisations de mutuelle est annoncée ainsi qu'une hausse du prix du gaz et de l'électricité, par exemple !

Il est essentiel de rappeler que depuis 2017, les pensions n'ont augmenté que de 13,6% alors que l'inflation a dépassé les 19%. De plus, les retraité.es ont perdu l'équivalent de 3 mois de pension et jusqu'à 4,5 mois pour celles et ceux qui ont subi l'augmentation de la CSG en 2018.

Dans le même temps, les entreprises du CAC 40 ont généré plus de 145 milliards d'euros de profits en 2023. Pour la troisième année consécutive, elles dépassent les 140 milliards de profit.

Alors oui la mobilisation du plus grand nombre, le rapport de force, le tous ensemble est nécessaire !

« un peu
d'internationalisme
éloigne de la
patrie, beaucoup
d'internationalisme
y ramène »

Jean Jaurès

REPORT DE LA REVALORISATION DES PENSIONS

LA SEULE RÉPONSE EST NOTRE MOBILISATION !



« Nous devons tous faire un effort et nous retrousser les manches » pour rétablir les finances publiques, a notamment affirmé le Premier ministre, Michel Barnier.

Et pas de chance, ce sont les retraité.es qui vont voir la revalorisation de leur retraite prévue au 1 janvier 2025, reportée de 6 mois, soit au 1 juillet.

Un effort « limité » aux yeux du très Macronien président du Conseil d'orientation des retraites (COR), qui concernera tous les retraité.es, notamment ceux de la fonction publique territoriale, qu'ils soient fonctionnaires ou contractuels.

Quel dédain, quelle indécence. Les mots me manquent pour qualifier les propos de ce triste personnage. Que sait-il de la vie des retraité.es salarié.es issu.es du privé comme du public ? Rien.

Au total, l'exécutif espère dégager 4 milliards d'euros d'économies avec ce gel de six mois des pensions.

Pendant ce temps, en 2024, les fortunes cumulées des 500 plus grandes fortunes professionnelles de France dépassent pour la première fois les 1.200 milliards d'euros.

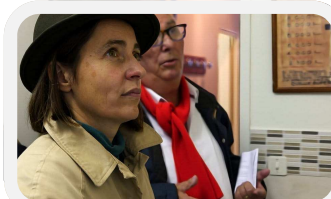
Au total, les 500 plus grandes fortunes totalisent ainsi 1.228 milliards d'euros, soit 5% de plus qu'en 2023.

Face à une telle injustice, nous devons nous mobiliser en masse comme nous y invite les 9 organisations de retraité.es.

Christophe Couderc



Ce **dimanche 20 octobre 2024** a été célébré le 83 ème anniversaire des Fusillés de Châteaubriant, où **Guy Moquêt** fut exécuté avec 26 autres otages par les nazis. Les militant.es de la CGT y étaient nombreuses et nombreux ainsi que Sophie Binet



Budget 2025 Les salarié·es et les retraité·es ne veulent plus payer !

Montreuil, le 11 octobre 2024

Communiqué de presse



- Un solde de 2200 suppressions de postes dans la fonction publique qui masque un total de 4000 suppressions dans l'éducation nationale, alors qu'il en manque déjà, comme à l'hôpital, des milliers.

- Le gel du point d'indice des fonctionnaires en 2024 et en 2025, alors que leurs salaires ont baissé de plus de 18% depuis 2010, et qu'1% d'augmentation du point d'indice (2 milliards) ne représente que 2% des aides publiques aux entreprises.

C'est une ligne rouge pour la CGT, qui alerte sur l'état déjà catastrophique de nos services publics.

De plus, la CGT ne pourra accepter que le recilage des aides apportées dans le cadre de l'apprentissage se fasse au détriment de la rémunération des apprentis qui devront désormais payer la CSG et la CRDS. C'est bien dans les plus de 20 milliards d'aides à l'apprentissage dont l'inefficacité a été pointée par de nombreux rapports qu'il faut tailler, pas dans la rémunération des apprentis ! Des économies, il est possible d'en faire, il suffit de regarder du côté des aides publiques aux entreprises : chaque année ce sont 175 milliards d'aides publiques versées aux entreprises, un montant multiplié par 1,5 en 15 ans, sans ciblage, sans condition ni contrepartie, sans évaluation ni contrôle de leur efficacité, en termes d'emploi notamment. C'est un tiers du budget de l'État.

Le gouvernement de Michel Barnier a présenté ce jeudi son projet de loi de finances et son projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour l'année 2025. Comme annoncé, le gouvernement prévoit un effort de 60 milliards dont la plupart va se faire sur le dos des salarié·es et des retraité·es.

Dans la continuité du macronisme, ce sont les salarié·es et les retraité·es à qui l'on demande à nouveau de payer l'addition du déficit creusé depuis 7 ans au seul bénéfice des grandes entreprises, de leurs actionnaires et dirigeant·es.

Malgré l'affichage de la hausse des impôts pour les plus riches et pour les entreprises, la CGT dénonce des mesures cosmétiques qui servent d'écran de fumée pour cacher de nouvelles décisions austéritaires pour la vie des travailleurs et travailleuses.

PLF - des coupes dans nos services publics

Le gouvernement a dévoilé les différentes mesures régressives prévues pour atteindre 40 Mds d'économie.

Alors que nos services publics sont à bout de souffle, le gouvernement décide à nouveau de les amputer en prévoyant notamment :

- 5 milliards d'euros d'économies dans les collectivités territoriales,

.../...1

Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2025

PLFSS - des économies sur le dos de notre santé

Sur le PLFSS, la CGT dénonce des mesures dont les salarié.es et les retraité.es vont être les premières victimes. Alors même que l'on dénombre en moyenne 5000 fermetures de lits d'hôpitaux par an depuis le COVID, et que l'accès au soin et à la santé est de plus en plus difficile et coûteux, le gouvernement

s'attaque de plein fouet aux dépenses de sécurité sociale en :

- Baissant le taux de prise en charge des consultations médicales par l'Assurance Maladie de 70 à 60% alors que leur montant va augmenter
- Baissant le montant des indemnités journalières de sécurité sociale

La sécurité sociale est un droit essentiel pour l'ensemble des travailleurs et travailleuses, y toucher c'est toucher aux droits à la santé et aux soins pour toutes et tous.

De la même manière, la CGT réaffirme sa ferme opposition au gel des pensions des retraité.es pendant 6 mois. Cette coupure représente 200 à 300 euros de baisse par an dans leur portefeuille. Après une réforme qui a imposé 2 ans de plus, ils et elles ne peuvent pas encore être l'objet d'un tour de vis austéritaire.

Enfin, la CGT s'alarme sur l'absence de mesures concernant la prise en charge de nos ainé.es et de la petite enfance. Après les nombreux scandales ayant révélé un système de soin défaillant des groupes privés lucratifs, il est

nécessaire d'investir pour la création d'un service public de la petite enfance et des personnes âgées.

Propositions de la CGT - Un autre budget et une vraie sécurité sociale sont possibles

Pour la CGT il faut un investissement massif dans nos services publics et nos infrastructures pour préparer l'avenir.

Le budget est un outil qui doit être mis au service d'un plan stratégique de réindustrialisation du pays.

Pour le financer, la CGT propose une réforme fiscale qui permettrait plus de justice fiscale avec notamment le rétablissement des impôts pour les entreprises (impôt sur les sociétés et CVAE), une taxation dissuasive des dividendes et des rachats d'actions, le rétablissement de l'impôt sur la fortune, une meilleure progressivité de l'Impôt sur le Revenu, la suppression de la TVA sur les produits de 1ère nécessité, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale (90 milliards annuels), la conditionnalité des 175 milliards d'aides publiques annuelles aux entreprises et l'élargissement de la taxe sur les activités polluantes pour inciter à la transition écologique.

Concernant la sécurité sociale, pour cesser le déshabillage, il est urgent de repartir des fondamentaux : la CGT revendique une sécurité sociale qui réponde intégralement aux besoins et dont les recettes soient assurées par des cotisations. Plutôt que d'empêcher de se soigner ou pénaliser les retraités et pour éviter un déficit artificiellement construit, il est possible de revoir les 80 milliards d'exonérations de cotisations, augmentés de 20 milliards depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron.

La CGT rappelle son opposition à la réforme des retraites et à toute mesure remettant en cause les droits des salarié.es, leur protection sociale et leur niveau de vie. Elle appelle les salarié.es à s'organiser en se syndiquant dans les entreprises et les services pour gagner des augmentations de salaire.

MAINTENANT NOUS VOULONS VIVRE MIEUX

Il ya urgence à obtenir :

**Un minimum de pension au
niveau du SMIC CGT
(2000 euros brut)**

**L'abrogation de la réforme des
retraites passée à coups de
49/3 et le retour à la retraite à
60 ans**

**Une revalorisation immédiate de
10% des retraites et pensions et une
revalorisation indexée sur
l'évolution des salaires et des prix en
cas d'inflation**

**Une politique de santé pour
répondre aux besoins de la
population avec la suppression
des franchises, forfaits,
dépassesments
d'honoraires**

**Une réforme du financement
de la Sécurité sociale
assis uniquement sur les
cotisations sociales et arrêt
des exonérations pour les
employeurs**

**Un grand service public de l'aide
à l'autonomie financé dans le
cadre de la Sécurité sociale**

**L'arrêt de la casse des
hôpitaux publics et le
développement des
centres de santé publics
pluri professionnels**

LE DROIT A UN LOGEMENT DIGNE ET ABORDABLE

Les mesures annoncées par Michel Barnier sont insuffisantes pour répondre à l'urgence du logement

La CGT exprime son inquiétude face aux annonces du Premier ministre, Michel Barnier, concernant le logement. Les propositions annoncées, lors de son discours du 1er octobre, sont à la fois risquées et insuffisantes pour créer le choc d'offre tant attendu. En misant principalement sur l'accession à la propriété et l'assouplissement des contraintes environnementales, le gouvernement ne répond pas aux besoins urgents de logements accessibles pour la majorité des salariés. La CGT appelle à des actions plus ambitieuses, en particulier la construction de 500 000 logements par an, dont la moitié en logements sociaux, pour garantir à tous un logement digne et abordable.

Le logement social ne doit pas être réservé aux plus pauvres

La CGT s'oppose fermement à l'idée que le logement social soit réduit à une simple « étape » dans le parcours résidentiel, exclusivement réservé aux plus démunis. Le logement social doit être accessible à tous, en particulier aux 70 % des salariés qui devraient pouvoir en bénéficier.

Il doit également s'inscrire dans une logique de réindustrialisation, en étant adapté aux bassins d'emploi pour favoriser la mobilité et l'accès à l'emploi. Nous défendons une véritable mixité sociale, sans ghetto ni stigmatisation. Il est urgent de revenir sur les mesures qui asphyxient le logement social et de lui ouvrir de réelles perspectives de développement, pour répondre aux besoins de la population.

Risque d'endettement accru des ménages

En mettant l'accent sur l'accession à la propriété et en élargissant l'accès au Prêt à Taux Zéro (PTZ) à l'échelle nationale, le gouvernement expose les ménages les plus fragiles à un risque d'endettement accru. Dans un contexte de précarité économique et de hausse des taux d'intérêts, il est crucial de rappeler que les dépenses liées au logement ne devraient pas excéder 20 % du budget des ménages. Sans des garanties solides, ces initiatives risquent de transformer l'accession à la propriété en un véritable piège financier, en particulier avec des taux d'intérêts élevés et des assurances qui alourdissent le coût global pour les familles.

La CGT demande la mise en place de dispositifs renforcés pour sécuriser ces parcours, en garantissant des conditions d'emprunt et d'assurance accessibles, afin d'éviter tout surendettement. L'État doit veiller à ce que l'accession à la propriété demeure une réelle opportunité pour les ménages modestes, sans risque de déstabilisation financière, tout en poursuivant ses efforts pour développer des logements sociaux accessibles.

Une réponse inadéquate aux attentes environnementales

L'assouplissement de l'objectif ZAN (zéro artificialisation des sols), proposé par le Premier ministre, constitue une menace directe pour notre environnement. La CGT rappelle que la lutte contre l'artificialisation des sols est essentielle pour protéger notre biodiversité et limiter l'étalement urbain. En cherchant à relancer la construction sans tenir compte de ces enjeux, le gouvernement fait le choix de sacrifier la transition écologique, alors que des solutions existent pour développer des infrastructures durables et respectueuses de l'environnement.

Stop aux passoires thermiques : un budget pour la rénovation thermique des logements

Pour la CGT, le Projet de Loi de Finances (PLF) doit impérativement inclure un budget ambitieux pour la rénovation thermique des logements. Il est urgent de rénover les 7 millions de logements en France qui sont encore des passoires thermiques. Cette initiative est essentielle non seulement pour lutter contre la précarité énergétique mais aussi pour amorcer une véritable transition écologique durable. En investissant dans la rénovation thermique, nous permettons également de favoriser la sobriété énergétique et de réduire significativement la facture énergétique de nombreux foyers modestes, améliorant ainsi leur pouvoir d'achat.

Communiqué de presse, Montreuil, le 9 octobre 2024

Dans nos régions



Les retraité·es du Niortais

La section fut créée il y a une trentaine d'années au sein du syndicat CGT des territoriaux du niortais.

La section syndicale se donne la mission d'assurer la continuité syndicale des syndiqué·es et militant·es ayant fait valoir leur droit à la retraite.

Forte aujourd'hui d'une cinquantaine de membres dans un syndicat regroupant la ville et la communauté d'agglomération de Niort comptant 200 adhérent·es.

Notre section est pleinement partie prenante de la vie et de l'activité du syndicat.

D'abord, elle est représentée au sein de la commission exécutive du syndicat et l'animateur siège chaque semaine au bureau syndical. Consciente de l'évolution du champ revendicatif des retraité·es qui n'est plus professionnel mais territorial, elle est représentée par trois délégué·es au sein de l'union syndicale CGT des retraité·es des Deux-Sèvres. Elle est également présente au sein du Comité d'action sociale et culturelle du personnel où elle dispose de 2 sièges. Elle est représentée au sein de l'union fédérale des retraité·es de la fédération CGT des services public par une militante élue au bureau de l'UFR.

Dans la pratique elle est animée par une équipe de 5 militant·es et réunit les adhérent·es en principe tous les 2 mois. Au quotidien, elle se charge en accord étroit, avec la direction syndicale, de l'assistance matérielle pour la mise en œuvre des activités (préparation de salle, intendance, préparation des sandwichs pour les manifs ect...)

Afin d'assurer la continuité syndicale, la section prend contact directement avec les futur·es retraité·es pour leur proposer de maintenir leur adhésion au moment leur cessation d'activité professionnelle.

Afin de permettre aux adhérent·es de garder un regard sur l'actualité, un abonnement personnel à Vie Nouvelle (magazine des retraité·es CGT) est inclus dans l'adhésion à la section.

Maurice Chargy
Animateur de la section

Conférence CFR AURA—Riom-es- Montagne

24 septembre 2024

Intervention de Didier Louvet

Le syndicalisme des retraité·es est un syndicalisme actif et offensif sur tous les enjeux syndicaux, sociaux et sociétaux.

Juste un petit exemple qui va donner résonnance à la journée d'action confédérale du 1^{er} octobre.

Cette date n'a pas été retenue par hasard.

Dès le mois d'avril, l'UCR décidait d'une journée d'action des retraité·es pour dénoncer le scandale de la dégradation de la prise en charge de la santé en France. Ce sera le 1^{er} octobre.

Cette journée devait montrer l'ampleur du problème :

- Des déserts médicaux partout en France, même dans les grandes villes ;
- Doublement des franchises médicales et en même temps, hausse importante des mutuelles santé ;
- Suppression des lits pour les patients de l'hôpital en secteur public
- Pénuries de médicaments qui sont, pour nous, organisées par les laboratoires. D'ailleurs, ce 24 septembre au matin les médias annonçaient que plusieurs laboratoires étaient condamnés par rapport à ces pénuries.

Le projet de loi de finances de la sécurité sociale (PLFSS), reporté faute de gouvernement et qui sera débattu d'ici fin octobre prévoit de faire de nouvelles économies sur la santé pour combler l'abyssal déficit creusé par Macron et Le Maire pour enrichir les riches au nom de la théorie du ruissellement.

Les riches le sont de plus en plus ; pour le ruissellement, heureusement qu'il pleut ...

Le Medef préfère s'en prendre aux retraité·es et les pointer comme responsables du déficit public, n'hésitant pas à réclamer la baisse des pensions et notamment celles des fonctionnaires.

Cette situation honteuse en France est malheureusement identique dans l'ensemble des pays de l'Union européenne.

Les résultats des élections européennes montrent le mécontentement des peuples, même si nous déplorons que l'Europe dérive de plus en plus à droite, voire extrême droite.

Les états appliquent tous les mêmes décisions que ce soit en matière de santé, d'exploitation des salarié·es, de répressions contre les militants syndicaux, etc.

Notre délégation CGT à la Fédération Européenne des Retraité·es et Personnes Agées a donc proposé à l'organisation syndicale européenne des retraité·es de faire du 1^{er} octobre, une journée d'action européenne.

Sans l'impulsion du président de la FERPA, qui est pour la première fois de son histoire, un camarade de la CGT, cette proposition a été retenue.

Le 1^{er} octobre est donc une journée d'action européenne.

Chaque organisation syndicale européenne déclinera par contre les mots d'ordre spécifiques aux difficultés nationales.

Notre Union Confédérale des Retraité·es, consciente que les enjeux concernent tous les Français quel que soient les âges, régions et professions, a rencontré la Confédération pour la convaincre de faire une journée nationale interprofessionnelle d'action.

Dans cette période politique inédite où les votes démocratiques ne sont plus respectés, il était important que les salarié·es actifs et retraité·es montrent leurs déterminations et ne se laissent pas de laisser voler les réformes sociales contenues dans le programme du NFP :

- Augmentation des salaires et des pensions ;
- Abrogation de la réforme des retraites et retour à la réforme à 60 ans ;
- Amélioration du service public ;
- Véritable politique de santé et amélioration de la protection sociale.

Nous devons réussir cette journée européenne, confédérale, interprofessionnelle et pour cela nous allons tous nous mobiliser actif·ves et retraité·es.

Ensemble, nous sommes plus forts.

Par cet exemple, nous soulignons l'utilité du syndicalisme des retraité·es, l'utilité des convergences, l'utilité d'organiser partout, ensemble, le syndicalisme des retraité· et qu'ainsi, toute la CGT puisse pousser encore plus encore plus fort et imposer nos revendications.



Compte rendu de l'assemblée générale de rentrée du 7 octobre 2024

Une vingtaine de camarades ont participé à cette assemblée générale de rentrée.

L'actualité fort riche de ces 3 derniers mois a été présentée par La

Secrétaire Générale. Sur l'international, elle a rappelé que la lutte paie en donnant pour exemple aux États Unis avec les salariés d'Apple, en Corée du sud avec ceux de Samsung, au Chili, ou en Inde, au Bangladesh...

En Ukraine, les livraisons d'armes se poursuivent. Les chiffres ne suffisent plus à décrire le génocide et la destruction matérielle systématique de Gaza, de la Cisjordanie, du Liban. Les profits faramineux des marchands d'armes en Occident démontre qu'avec toutes ces guerres (56 dans le monde), les intérêts du Capital sont évidents. Alors, au vu de tous ces intérêts, la solution diplomatique qui devrait s'imposer pour mettre fin à cette boucherie n'est pas prête de voir le jour. La Nouvelle-Calédonie n'échappe pas aux tensions et c'est bien un nouvel épisode de la politique coloniale française qui se joue là-bas.

En décidant de dissoudre l'Assemblée nationale, Macron, n'ayant plus la majorité, a utilisé tous les outils que lui permettait la Constitution.

Les collectivités territoriales ont été désignées comme les grandes coupables de l'endettement des finances publiques. Mais l'Etat se décharge sur elles de compétences sans leur donner le budget pour les réaliser.

Un point a suivi sur le mouvement du 1er octobre, avec la mobilisation de 60 000 retraités dans toute la France. La motivation était grande suite à l'annonce que la revalorisation des pensions était reportée de 6 mois mais aussi sur les déserts médicaux et le droit à pouvoir se soigner.

Il est fait un rappel sur l'organisation en fin d'année des élections professionnelles dans les TPE où toute la CGT doit s'impliquer.

La lutte contre l'extrême doit être une priorité et l'arrivée au pouvoir de celle-ci en 2027 en France est une véritable menace.



Au niveau local, une pétition a été initiée par le comité des syndicats CGT sur l'idée saugrenue de la Mairie de Paris de mettre 2 jours par semaine uniquement des plats végétariens.

Les négociations sur la complémentaire santé à la Mairie de Paris ont débouché sur le choix de la société d'assurance Alliance qui a été choisie comme complémentaire santé mais à ce jour rien n'est prévu pour les

retraités.

A suivi l'intervention du trésorier absent pour raison de santé.

Comme il est d'usage, l'assemblée s'est clôturée par un moment convivial.





Je suis • RETRAITÉ·E OU FUTUR·E RETRAITÉ·E de la Fonction publique territoriale {commune, intercommunalité, métropole, région, département, SDIS} • RETRAITÉ·E OU FUTUR·E RETRAITÉ·E du secteur privé {logement social, entreprises privées de l'eau ou du funéraire} • **ceci me concerne !**

Enfin, me voilà à la retraite, tant attendue, tant désirée ou sur le point de l'être !

Bienvenue dans cette nouvelle tranche de vie où nous sommes libéré·es des contraintes liées au travail et pouvons savourer le temps de vivre !

Comme la vie de retraité·e n'est pas en dehors de la société et de ses injustices, les revendications syndicales gardent toute leur actualité :

- avec des problématiques propres aux retraité·es telles que : le montant des pensions de retraite, la prise en charge de la perte d'autonomie, la défense de la CNRACL et son Fonds d'Action sociale,
- mais également pour l'accès à un logement, aux transports, la défense de la sécurité sociale, les services publics de proximité, l'accès aux soins pour tous et de qualité, l'accès à la culture et aux sports...

Être syndiqué·e CGT à la retraite, c'est se battre pour ses revendications, garder le lien avec les actif·ves, mais avoir aussi un espace d'échanges, de rencontres, de fraternité, de solidarité, de camaraderie entre les adhérent·es et militant·es CGT.

Rester syndiqué·e ou se syndiquer à la retraite te permettra de recevoir les informations de l'UFR, le journal *Ensemble*, le *Service public magazine* et l'ensemble des informations de l'organisation CGT. Le magazine *Vie Nouvelle* est aussi un outil de qualité indispensable pour lequel tu pourras choisir entre l'abonnement individuel ou collectif avec la section de ton syndicat.

Si le montant de la cotisation peut paraître un frein à ton adhésion, sache que ta cotisation annuelle te donne droit à une réduction d'impôt ou un crédit d'impôt à hauteur de 66%.

BULLETIN D'ADHÉSION

à l'Union fédérale des retraité·es CGT des Services publics

Retraité·e isolé·e ? NON ! Retraité·e syndiqué·e ? OUI !

POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

Mon pouvoir d'achat - Ma retraite - Ma santé - Mes besoins quotidiens

JE ME SYNDIQUE À LA CGT



Nom Prénom.....
Adresse postale.....
Code postal Ville
Adresse mail @.....
N° de téléphone
Branche professionnelle d'origine

À renvoyer à : **Fédération CGT des Services publics – Union fédérale des retraité·es**
Case 547 – 263 rue de Paris – 93515 MONTREUIL CEDEX – ufr@fdsp-cgt.fr